



Comme chaque été, les **Bouches-du-Rhône** respirent mal. Pas à cause des touristes, mais à cause de la **pollution** de l'air - ce mal qui la ronge. Un mal qui jusque-là coûtait des vies aux locaux, ce qui n'intéresse pas grand monde, mais qui va bientôt coûter cher à tous les Français. Pour l'Association Santé Environnement France, qui réunit environ 2 500 médecins, l'Etat doit se pencher sérieusement sur la question .

La pollution: une exception marseillaise ? La région Provence Alpes Côte d'Azur, et plus particulièrement les Bouches-du-Rhône, compte de nombreux pics de pollution que ça soit à l'**ozone**

ou aux

**microparticules**

- aussi appelées

**PM10**

et

**PM2,5**

. Pourquoi la région est-elle particulièrement touchée? Parce qu'elle a tous les critères pour maintenir un très haut niveau de pollution. Fort ensoleillement, secteur industriel très développé, réseaux de transports en commun sous développé.. Selon une récente étude, Marseille serait même la deuxième ville la plus embouteillée d'Europe. Et si une volonté politique forte ne décide pas de faire quelque chose, rien ne changera. En effet, jusqu'à aujourd'hui, quasiment toutes les tentatives de réduction de la pollution sont mortes-nées ou n'ont pas été respectées.

Notre santé trinque! Le problème, c'est que cette pollution que nous respirons au quotidien est nocive pour l'organisme - particulièrement les microparticules. Selon le Ministère de l'Environnement, elles seraient à l'origine de 42 000 décès par an dans l'hexagone. Elles progressent jusqu'au bout des voies respiratoires, atteignent les alvéoles et entraînent des maladies pulmonaires. Elles pénètrent ensuite dans la circulation sanguine et provoquent aussi des problèmes cardiovasculaires en bouchant les petits vaisseaux. Au cours de leur voyage au centre de nos corps, elles peuvent déclencher: bronchites chroniques, asthme, cancers du poumon, accidents vasculaires cérébraux (AVC) ou encore infarctus du myocarde. *"En moyenne sur une année, on observe que les jours où les concentrations de particules fines sont élevées, les hospitalisations augmentent, de même que les taux d'infarctus ou d'AVC. Ainsi, une hausse de 10 microgrammes par m3 de la dose journalière entraîne en*

*moyenne deux fois plus d'hospitalisations d'enfants et de personnes âgées " explique le Dr Patrice Halimi, Secrétaire Général de l'ASEF.*

Tous les Français devront payer. Si, sous la contrainte juridique, le nombre de particules fines émises a légèrement baissé, chaque année la France dépasse les normes européennes de concentration maximum - notamment à cause des records enregistrés en Provence. La valeur limite journalière fixée par l'Union est de 50 µg/m<sup>3</sup> et ne doit pas être dépassée plus de 35 jours par an. Alors que nous ne sommes qu'à la moitié de l'année, Aix-en-Provence est déjà à 52 jours de dépassement et certains quartiers de Marseille à 68 jours de dépassement !!! Pour ces forfaits, la France a été rappelée à l'ordre à plusieurs reprises par la Commission, qui la menace maintenant de pénalités financières.... En plus du coût humain, du coût pour l'assurance maladie (allergies, asthmes, accidents-cardiovasculaires, etc.), nous payerions une fois encore en versant des amendes à l'Union Européenne !!! A force de ne pas vouloir regarder du côté de la méditerranée, l'Etat va devoir sortir son chéquier - comme l'Union européenne a dû le faire après avoir ignoré la Grèce pendant des années.

*L'Association Santé Environnement France, qui rassemble aujourd'hui près de 2 500 médecins en France, est devenue incontournable sur les questions de santé-environnement. Elle travaille sur tous les sujets en lien avec la santé et l'environnement: qualité de l'air, ondes électromagnétiques, biodiversité, alimentation, etc. Dans sa démarche d'information, l'ASEF publie des petits guides bio-thématiques à télécharger gratuitement sur son site Internet [www.asef-asso.fr](http://www.asef-asso.fr).*